

CHAQUE MATIN...

CHAQUE HEURE DE MIDI...

CHAQUE APRÈS-MIDI...

# CHAQUE JOUR, LES ENFANTS SONT VICTIMES D'INTIMIDATION.



Apprenez comment vous pouvez faire  
cesser l'intimidation.

**Manitoba** 

Les communautés et les écoles du Manitoba prennent actuellement des mesures pour faire échec à l'intimidation et vous pouvez vous joindre à elles. Cette brochure contient des renseignements sur comment reconnaître les signes de l'intimidation et l'arrêter. Elle fait également état des démarches entreprises par le Manitoba pour combattre l'intimidation.

## Ce que le Manitoba fait

### La Charte de la sécurité dans les écoles

En 2004, le Manitoba a établi une loi exigeant que les écoles assurent un environnement sûr et accueillant pour tous les élèves. La Charte de la sécurité dans les écoles exige qu'avec l'aide du Comité consultatif de la sécurité à l'école, les politiques sur la sécurité de toutes les écoles manitobaines soient appropriées et courantes.

De plus, chaque école au Manitoba doit avoir un code de conduite qui sert à protéger les élèves en traitant des questions suivantes :

- l'intimidation;
- l'abus;
- la discrimination;
- l'activité de gangs;
- la possession d'armes;
- l'emploi d'Internet;
- la consommation et la possession d'alcool ou de drogues illicites
- les conséquences disciplinaires;
- la procédure d'appel ayant trait aux décisions disciplinaires.

En 2008, le Manitoba a proposé la *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (Cyberintimidation et utilisation de dispositifs électroniques)*.

En 2012, on a modifié la *Loi sur les écoles publiques* de sorte à ce que les personnes adultes dans les écoles soient tenues de faire rapport de la conduite inacceptable d'un élève.



## En quoi consiste l'intimidation?

L'intimidation est un comportement agressif acquis. Ce comportement se manifeste d'une manière répétée et incessante, et se dirige contre une personne ou un groupe de personnes dans le but d'inciter la peur ou de porter atteinte à leurs sentiments, à leur estime de soi, à leur réputation ou de leur infliger des mauvais traitements physiques.

La plupart des personnes qui malmènent les autres ont souvent elles-mêmes été victimes d'intimidation.

L'intimidation peut rendre quelque chose d'aussi simple que la marche quotidienne pour se rendre à l'école ou la récréation en un épisode si stressant que la victime devient malade d'inquiétude.

## Les formes d'intimidation

Les formes d'intimidation les plus communes sont les suivantes :

- **l'agression verbale** - le mépris ou les propos malveillants;
- **l'agression physique** - les blessures ou l'endommagement de biens personnels;
- **l'agression psychologique** - l'exclusion d'un groupe et le sabotage;
- **l'agression par le cybertaxage** - des images offensives sur Internet, les médias sociaux, la messagerie texte et le courriel.

Les injures raciales ou homophobes répétées, les commentaires sexuels non désirés ou le fait de se permettre de reluquer font tous partie du comportement d'intimidation.

## Qui sont les personnes intimidatrices?

Un comportement d'intimidation se manifeste au sein de tout genre de familles, de collectivités et dans presque tous les groupes d'âge. Les jeunes comme les plus vieux, les garçons et les filles, les hommes et les femmes de tous les horizons peuvent se livrer aux formes d'intimidation.



## Les composantes de l'intimidation

Il y a souvent trois « joueurs » qui participent aux situations d'intimidation : la personne qui commet l'agression, la personne visée par l'agresseur et les personnes qui observent ou qui en sont témoins.

Souvent, les observateurs ne se rendent pas compte qu'ils donnent un sens de pouvoir et une audience à l'acte d'agression en l'observant. Ils se sentent souvent impuissants et ne rapportent pas l'agression. Ils s'inquiètent du fait qu'ils pourraient être la prochaine victime. Cette approche permet de perpétuer l'agression. Les écoles doivent assurer la sécurité de toute personne qui rapporte un geste d'intimidation.



La recherche révèle que la plupart du temps l'intimidation cesse en moins de dix secondes lorsque quelqu'un intervient pour défendre la victime.

Il est important de ne jamais mettre quelqu'un dans une situation dangereuse et de tenir compte des points suivants :

- n'intervenez pas physiquement; le simple fait de parler pour défendre la victime est souvent suffisant pour mettre fin à l'agression;
- faites-en part à un adulte fiable; parlez-en à la maison;
- ne vous arrêtez pas pour observer;
- encouragez les autres à rapporter les actes d'agression lorsqu'ils en sont témoins.

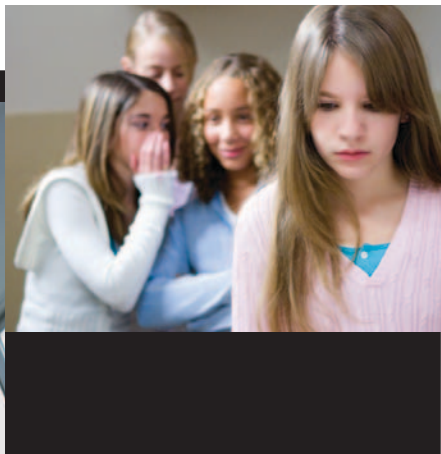
**Il y a une différence entre le fait de déclarer quelqu'un pour lui CAUSER des ennuis et le fait de déclarer quelque chose pour TIRER QUELQU'UN d'affaire. Lorsqu'on rapporte un acte d'agression, on AIDE les victimes. C'est ce qu'on se doit de faire.**

## Les garçons comme les filles peuvent être intimidateurs.

De nombreux garçons adoptent un comportement d'intimidation pour satisfaire à leurs besoins de domination et de contrôle. La plupart des filles ont tendance à se livrer à des actes d'agression pour répondre à des besoins liés aux rapports personnels et aux liens sociaux.

Par conséquent, les filles emploient souvent des mesures psychologiques pour agresser les autres. Elles peuvent faire courir des rumeurs calomnieuses, exclure quelqu'un d'activités sociales, échanger des propos racistes ou de harcèlement sexuel, envoyer des messages menaçants par messagerie texte ou utiliser Internet et les médias sociaux. Les filles peuvent aussi se livrer à des actes d'agression physique.

Chez les garçons, les gestes d'intimidation tendent à se manifester plus directement et ils utilisent des formes d'agression plus visibles. Ces formes comprennent les bagarres, les bousculades, les railleries, les insultes, les commentaires dénigrants et sexuels et les propos racistes, mais elles peuvent également englober le cyberharcèlement au moyen des médias sociaux.



## Les signes qui montrent que votre enfant pourrait être victime d'intimidation

Les ecchymoses et les égratignures sont faciles à voir. Mais il y a d'autres signes qui indiqueront que votre enfant est peut-être victime d'intimidation dont les suivants :

- un changement dans le comportement habituel, notamment dans des situations sociales;
- des symptômes de dépression, d'anxiété et d'isolement;
- une faible estime de soi;
- la peur de certains endroits tels que le magasin du quartier, le terrain de jeu ou l'école;
- le fait de pleurer avant d'aller à l'école, avant de participer à un sport collectif ou à une activité de loisir, et en y revenant;
- le fait de se sentir malade s'en l'être;
- des pensées suicidaires, de fuir ou de décrocher des études ou d'une équipe;
- un manque d'intérêt pour les activités sociales qui auraient, auparavant, été intéressantes;
- des objets personnels abîmés, la perte d'argent ou d'articles personnels sans explications;
- un détachement soudain de l'utilisation de l'ordinateur ou du téléphone cellulaire.

## Les signes qui montrent que votre enfant pourrait se donner à des actes d'intimidation

Il est difficile de l'admettre, mais parfois nos enfants commettent des actes d'agression contre d'autres enfants. Les signes pourraient comprendre :

- un changement dans le comportement habituel, notamment dans des situations sociales;
- des amitiés qui ne sont pas durables; les amis changent constamment;
- des symptômes de colère, de dépression, d'anxiété et d'isolement;
- l'appropriation d'un droit; éprouver de la difficulté à pardonner;
- un sens de l'humour inapproprié et injurieux;
- la fréquentation inexplicquée de certains endroits tels que le magasin du quartier, le terrain de jeu ou l'école;
- un caractère dissimulé qui porte un jugement défavorable sur la conduite des autres et qui les blâme;
- des pensées suicidaires, de fuir ou de décrocher des études;
- un manque d'intérêt pour les activités sociales qui auraient, auparavant, été intéressantes;
- la possession inexplicquée de biens personnels, d'argent, de nourriture;
- un comportement soudainement camouflé par rapport à l'utilisation du téléphone cellulaire ou de l'ordinateur;
- une communication de l'école vous signalant des préoccupations liées au comportement.



## Ce que les parents peuvent faire

### Les enfants et les jeunes apprennent en observant les adultes.

- Donnez à votre enfant des moyens pour s'accorder avec les autres personnes, pour maîtriser la colère, pour accepter les différences et pour composer avec la pression du groupe vers la conformité.
- Montrez à votre enfant ce que vous faites pour résoudre les différends de façon calme et positive. Expliquez comment vous vous sentez et comment vous conservez votre calme.
- Surveillez le temps passé à regarder la télévision et le temps passé à l'ordinateur et au téléphone cellulaire.
- Enlevez votre enfant des situations qui pourraient l'exposer à la violence, aux menaces ou à l'intimidation.
- Expliquez à votre enfant comment vous composez avec vos sentiments.
- Nous avons tous besoin d'aide ou de conseils de temps à autre. Demandez de l'aide lorsque vous en éprouvez le besoin. Montrez à votre enfant que vous vous intéressez à lui ou à elle.



Renforcez le message auprès de votre enfant que vous êtes là pour l'écouter et l'aider.



## **Chez les enfants et les jeunes, l'apprentissage se fait de façon pratique.**

- Aidez votre enfant à penser à des réponses adéquates, en le pratiquant, qu'il ou elle pourrait utiliser s'il ou elle ferait l'objet de taquineries ou d'intimidation. Si votre enfant taquine ou agresse les autres, aidez-lui à choisir et à adopter un comportement approprié tout en le mettant en pratique.
- Apprenez à votre enfant comment exprimer son désaccord poliment, comment détecter les manipulations et comment respecter l'espace personnel des autres.
- Discutez des situations difficiles en considérant le pour et le contre. Pratiquez les techniques de résolution de problèmes à la maison.
- Appuyez votre enfant et offrez-lui une rétroaction positive lorsqu'il se comporte bien et lorsqu'il prend des décisions qui font preuve de prudence.
- Apprenez-en davantage sur l'intimidation et faites part de ces renseignements à votre enfant.
- Surveillez les activités de façon amicale lorsque votre enfant invite des amis à venir jouer. N'intervenez que si les enfants ont essayé de s'entendre mais n'ont pas réussi ou lorsque les enfants risquent de se blesser.
- Incitez votre enfant à élargir ses horizons. L'une des principales causes de l'intimidation est le manque d'intérêt.

## **Prenez le temps d'écouter.**

La chose la plus importante que vous pouvez faire, c'est d'écouter votre enfant, le rassurer et l'appuyer. Faites savoir à votre enfant que vous l'aidez à travers les moments difficiles. Que votre enfant ait été victime d'agression, qu'il soit l'intimidateur ou qu'il ait observé un acte d'agression, c'est normal de croire que ses gestes auraient été mal compris, d'éprouver un sens d'isolement et d'impuissance. Votre compréhension et votre attention rassureront votre enfant qu'il n'est pas seul, que vous vous intéressez à lui et qu'il y a de l'aide à sa disposition.



## Ce que les écoles font


- Le document intitulé *Une approche à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance* a été distribué à toutes les écoles du Manitoba. Il renferme sept étapes qui privilégient la sécurité et qui offre une intervention certaine pour faire échec à la violence et à l'intimidation.
- De nombreuses écoles offrent des services qui sont assurés par les élèves tels que ceux des gestionnaires de conflit et des pairs pour encourager un comportement positif.
- Les activités de salle de classe qui apprennent aux élèves la cybersécurité, des techniques de prévention à l'intimidation, un comportement social positif, la résolution des problèmes et la prise de bonnes décisions font toutes partie du programme d'études ordinaire et obligatoire.
- Le personnel enseignant et les conseillers des écoles appuient les enfants et les jeunes dans l'apprentissage et la mise en pratique d'aptitudes sociales appropriées. On offre une aide dispensée par des professionnels aux personnes qui ont été victimes d'intimidation, qui ont agressé les autres et qui ont été touchées en observant des actes d'agression.
- On apprend aux enfants et aux jeunes divers moyens d'exprimer poliment leur désaccord, de détecter les manipulations, de se respecter et de respecter l'espace personnel et les biens des autres.
- On offre aux enfants beaucoup de programmes, de documentation, de ressources et d'occasions de discuter de solutions de rechange à la violence ou à l'intimidation, et ce dans un milieu sûr.



## Un travail collectif

Il faut un travail d'équipe pour faire échec à l'intimidation. C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Manitoba collabore avec les élèves, les parents, le personnel enseignant, les écoles, les divisions scolaires et établit des partenariats avec divers organismes communautaires en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives de prévention de l'intimidation.

- **Sécurité à l'école Manitoba** - Sécurité à l'école Manitoba fait partie d'un partenariat qui comprend des organismes voués à l'amélioration de la sécurité au sein des écoles et des collectivités du Manitoba. Son objectif est de sensibiliser davantage le public aux problèmes qui ont une incidence sur la sécurité scolaire et de mieux les comprendre. Le programme préconise une approche positive et anticipatrice dans la promotion des écoles et des collectivités sûres et accueillantes. Le programme Sécurité à l'école Manitoba est financé par les ministères de la Justice du Manitoba et de l'Éducation du Manitoba.
- **Soutien aux écoles et au personnel enseignant** - Éducation Manitoba offre des renseignements de soutien aux écoles sur les programmes d'études qui énoncent les stratégies les plus efficaces pour traiter avec les intimidateurs dans les écoles et les salles de classe.
- **Soutien aux parents** - Le gouvernement du Manitoba a élaboré un document intitulé *Un travail collectif - Des écoles accueillantes, des familles et des collectivités sûres*. Ce document existe en français et en anglais et offre des renseignements aux parents sur l'intimidation aussi bien qu'une liste de personnes-ressources qui pourraient leur fournir d'autres renseignements sur des moyens d'assurer la sécurité de leurs enfants à l'école et au sein de la collectivité.



Pour en apprendre davantage sur les moyens de prévention de l'intimidation et d'assurer la sécurité de votre enfant, veuillez consulter le site des *Écoles sûres et accueillantes* au :

[manitoba.ca/stopbullying](http://manitoba.ca/stopbullying)